

## Bien se préparer à une entrée *en hôpital ou clinique*

Pour éviter le stress et les oublis, il vous est conseillé  
de prévoir un bagage pour y mettre :

- 1 pyjama ou 1 chemise de nuit
- 1 paire de chaussons
- des mouchoirs en papier
- le nécessaire de toilette avec serviette, gant, savon, brosse à dents, dentifrice.

Ne pas oublier d'emporter :

- les lunettes, les appareils dentaires, auditifs et pour les messieurs un rasoir.
- le dossier d'informations médicales.



## La sortie *d'hospitalisation*

Plusieurs services et prestations facilitent le retour des personnes âgées à leur domicile après leur hospitalisation : un gage de sécurité pour éviter les rechutes et favoriser la convalescence.

L'assistante sociale de l'hôpital, les professionnels des Caisses de retraite et du Conseil général sont là pour vous guider.

Le conseil général a également mis en place  
« Seniors info-services », le numéro qui rend la vie  
plus facile aux seniors :

**02 37 23 60 28**



### CODERPA

Hôtel du Département  
1 place Châtelet  
CS 70403 – 28008 CHARTRES CEDEX  
Tél. : 02 37 33 46 86  
Fax : 02 37 33 46 88  
coderpa@cg28.fr

CONSEIL GÉNÉRAL D'EURE-ET-LOIR  
1, place Châtelet - CS 70403 - 28008 CHARTRES cedex  
Tél. : 02 37 20 10 10 - www.euretien.fr



## BIEN SE PRÉPARER en cas d'hospitalisation ou d'urgence



Toute hospitalisation s'accompagne d'un certain nombre de formalités.

Beaucoup de personnes connaissent par cœur leur numéro de sécurité sociale.

**Mais est-ce bien suffisant ?**



**Le coderpa vous suggère deux outils très simples à constituer**



Non, il importe donc de bien préparer votre séjour.

- Dans l'entrée de mon domicile, **un dossier d'informations médicales** pour mieux assurer ma sécurité en cas d'urgence ;
- Dans ma poche ou mon portefeuille, **une carte de renseignements personnels** offerte avec cette plaquette.

Cette carte peu encombrante ne doit jamais vous quitter.

Elle comporte des renseignements de première nécessité et les données personnelles que vous y porterez.

## TOUJOURS AVEC MOI



### Carte de renseignements personnels

**À conserver toujours avec vous**

*Cette carte vous est offerte par le Conseil général d'Eure-et-Loir sur proposition du Comité départemental des retraités et personnes âgées*

## Avec l'âge, je deviens fragile

*Exemple : Odette, 79 ans, tombe dans la rue.  
Les pompiers viennent la secourir.*

- mais qui est-elle ?
- où habite-t-elle ?
- comment prévenir ses proches ?

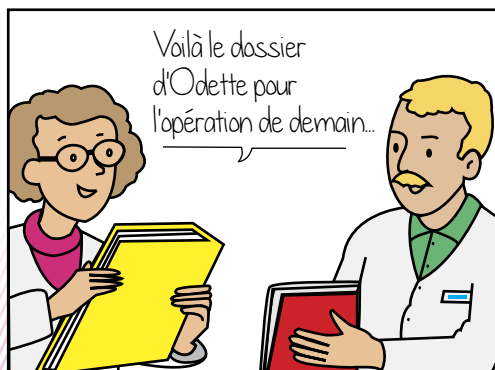
## La carte de renseignements est là pour aider les pompiers

*Les pompiers l'emmènent à l'hôpital :*

- mais quel est son état de santé ?
- qui est son médecin traitant ?
- prend-elle des médicaments ?
- comment soigner correctement quelqu'un dont on ne sait rien ?

## Le dossier d'informations médicales est là pour aider le personnel hospitalier

**PRÉVOIR POUR RECEVOIR RAPIDEMENT DES  
SOINS ADAPTÉS**



## Dossier d'informations médicales

*À l'entrée de mon domicile, je mets bien en vue une pochette de couleur vive qui rassemble les différents papiers relatifs à mon état de santé*

➤ **1<sup>re</sup> chemise** : photocopies administratives

- carte d'identité
- carte vitale et carte de mutuelle
- justificatif de domicile

➤ **2<sup>e</sup> chemise** : informations médicales

- renseignements sur la santé (prothèses, interventions, allergies, maladies...)
- carnet de santé
- ordonnances en cours et résultats d'examens récents

➤ **3<sup>e</sup> chemise** : informations complémentaires

- personnes à prévenir
- personnes de confiance
- dons d'organes



*Ce dossier est déposé dans mon logement,  
bien visible et accessible aux équipes de secours*



**Si vous êtes admis à la suite d'une urgence :**  
Les formalités se limitent à l'essentiel. **L'un de vos proches** pourra alors présenter votre dossier d'informations médicales au bureau des admissions dans les meilleurs délais.